## EVIDENCE

(Recorded by Electronic Apparatus) Thursday, October 31, 1974

• 1106

[Text]

The Chairman: Gentlemen, will you please come to order? I should point out to hon. members that the quorum for this Committee is 11, but at our organization meeting the Committee authorized the Chairman to hold meetings, to receive and authorize the printing of evidence when a quorum is not present so long as there are at least four members present and both government and opposition members are present.

As previously agreed, Mr. Eric Adams, the research assistant, has been seconded to us from the research branch of the Library of Parliament, but I regret to report to you this morning that Mr. Adams is ill due to the flu and, therefore, is unable to be with us, so you are left to your own resources after you hear the evidence.

I would like at this point in our proceedings to introduce Mr. DesRoches, Deputy Minister of Supply, and ask him to introduce his associates.

Mr. J. M. DesRoches (Deputy Minister of Supply): Mr. Chairman, with your permission I will have just one person on each of the paragraphs. The reason we have a number of people is that you called the four paragraphs and there was no separation made. With your permission I will have Mr. Hunt for Paragraph 92. Mr. Hunt is the Director of Marine and Industrial Machinery Procurement, and he will be the first witness along with myself on paragraph 92.

Mr. Booth, the ADM, Science and Engineering Procurement, will be available also on this particular paragraph. Then on each paragraph I will have an additional person, if this is agreeable to you.

The Chairman: That is agreeable, Mr. DesRoches.

I will now call Paragraph 92, gentlemen, in the 1973 report which you will find on page 104. "Higher Cost of procurement in Canada" and ask the Auditor General, Mr. Macdonell, to give a brief outline of the problem and then the Committee can commence their questioning.

Mr. Macdonell.

Mr. J. J. Macdonell (Auditor General of Canada): Thank you, Mr. Chairman. With your permission, I will call on Mr. Harold Hayes who is more familiar with the details of this than I am.

The Chairman: Mr. Hayes.

Mr. H. E. Hayes (Director General, Crown Corporations/International Audits): Mr. Chairman, this particular observation is a further instance where there is a high premium paid for Canadian content. Although the stated government policy is to pay a premium for Canadian manufacturers not more than 10 per cent, the difference in foreign content, in this instance the premium, as you will see in the last paragraph of this particular note, amounted to 80 per cent of the difference in foreign content. We also question in this note the propriety of charging the premium costs to a National Defence appropriation because the stated objective of ensuring the major Canadian contractor's industrial defence capability is a responsibility of the Minister of Supply and Services by Section 10 of the Defence Production Act.

## **TÉMOIGNAGES**

(Enregistrement électronique) Le mardi 31 octobre 1974

[Interpretation]

Le président: Messieurs, à l'ordre s'il vous plaît. Je voudrais faire remarquer aux membres de ce comité que notre quorum a été fixé à 11, mais que lors de notre séance d'organisation, le comité a autorisé le président de tenir des séances, de recevoir et d'autoriser l'imprimerie des témoignages reçus en l'absence d'un quorum, pourvu que 4 membres soient présents et que la majorité et l'opposition soient représentées.

Comme il était convenu, M. Eric Adams, documentaliste adjoint, nous a été prêté par la Direction de la recherche de la Bibliothèque du Parlement; toutefois, M. Adams est absent aujourd'hui pour cause de maladie et il nous faudra nous débrouiller avec nos propres ressources après l'audition des témoignages.

Je voudrais maintenant présenter M. DesRoches, sousministre des approvisionnements, et lui demander de nous présenter ses fonctionnaires.

M. J. M. DesRoches (Sous-ministre des approvisionnements): Monsieur le président, avec votre permission, je ne présenterai qu'un seul fonctionnaire pour chaque paragraphe que nous étudierons. J'ai amené beaucoup de personnes avec moi, car vous aviez prévu d'étudier les quatre paragraphes ensemble. Avec votre permission, je présenterai M. Hunt pour l'étude du paragraphe 92. M. Hunt est directeur de l'armement mécanique, et il sera donc le premier témoin à parler aujourd'hui avec moi à propos du paragraphe 92.

M. Booth, SMA des armements scientifiques et techniques, pourra également répondre à des questions concernant ces paragraphes. Lorsque nous passerons à l'examen des autres paragraphes, je présenterai au fur et à mesure les personnes compétentes.

Le président: D'accord, monsieur DesRoches.

Nous allons maintenant étudier le paragraphe 92 du rapport de 1973, paragraphe que vous trouverez à la page 104. Il s'intitule «Coûts d'approvisionnements plus élevés au Canada»; je vais maintenant demander à l'Auditeur général, M. Macdonell, de nous donner un bref aperçu du problème et nous pourrons ensuite passer aux questions.

Monsieur MacDonell.

M. J. Macdonell (Auditeur général du Canada): Merci, monsieur le président. Avec votre permission, je demanderais à M. Harold Hayes de prendre la parole, car il est plus compétent que moi dans ce domaine.

Le président: Monsieur Hayes.

M. H. E. Hayes (Directeur général des Sociétés de la Couronne/Vérification internationale): Monsieur le président, c'est un autre exemple de supplément très élevé qui est payé pour le contenu canadien. Bien que la politique du gouvernement soit de payer un supplément n'excédant pas 10 p. 100 pour un produit canadien, la différence en contenu étranger, dans ce cas il s'agit du supplément, s'est élevée, comme vous le voyez dans le dernier paragraphe de cette note, à 80 p. 100 avec le prix de l'étranger. En outre, on peut se demander si le supplément aurait dû être assumé par la Défense nationale, car l'entretien de notre potentiel en matière d'industrie de défense est une responsabilité confiée au Ministre des approvisionnements et services, conformément à l'article 10 de la loi sur la production de défense.